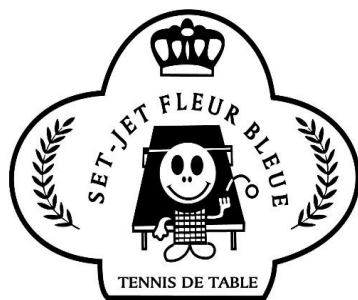




14^{ème} Critérium du ROYAL SET-JET FLEUR BLEUE

15 février 2026

Complexe Sportif de Jette :
Av. du Comté de Jette, 3 – 1090 Bruxelles



Messieurs : 9H00 : D 11H00 : NC/E6 13H00 : C 15H30 : E 17H30 : B

DANS LA GRANDE SALLE (Bonnes conditions de Jeu)

Règlement du tournoi

Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à une fédération reconnue par l'ITTF.

- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW003.
- Droits d'inscription : **6€ par série 10€ pour 2 séries**. A payer 1/2h avant le début de la série.
- Le premier tour se joue en poules et le tour final est en élimination directe.
- Les inscriptions sont limitées et se font sur le site : <https://www.tournois-bbw.be/home>
- En cas de problèmes techniques : **Félix Dandois - GSM : 0495/12/96/30- Email : cpa.bbw0@gmail.com**
- **En cas de questions relatives au déroulement du tournoi, contacter le JA : Sacha Paulis – GSM : 0473/94/87/86 – Email : sacha.paulis@ctthamme-mille.be**
- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement.
- Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
- Lors du Critérium, tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15 €.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- Lors d'un événement tous les matchs doivent être effectivement joués. Un joueur présent est sanctionné s'il ne dispute pas un ou plusieurs matchs, à moins qu'il n'envoie une attestation médicale endéans les 48 heures après l'évènement au juge arbitre ou à toute autre personne désignée pour ce fait par le comité compétent. S'il ne présente pas d'attestation médicale dans les délais, les matchs non joués seront enregistrés comme défaites. Le joueur dont l'adversaire a déclaré WO sans attestation médicale qui justifie son abandon, se verra attribuer une victoire sur sa fiche individuelle.
- **Date limite des inscriptions : jeudi 12 février 2026 - 24h00.**
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- Il sera fait usage de 20 tables Joola (vertes/bleues) et de balles plastique Gewo (blanche).
- Les matches se jouent au meilleur des 5 manches.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Les 3 premiers de chaque série seront récompensés.
- Il est demandé de respecter le Règlement d'Ordre Intérieur du complexe sportif de Jette
- DIRECTEUR DU TOURNOI : BOSSUT Michel



